

RENTRÉE 2023

**LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT À
LA RECHERCHE D'UN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

BUT GB SAB 2E ET 3E ANNÉE



CV à envoyer à a.majda@ifria-bfc.fr
au plus vite après votre affectation

Nom de fichier : « CV Nom prénom »

Format Traitement de texte obligatoire



Sommaire

❖	Sommaire	2
❖	QU'EST-CE QUE L'IFRIA BFC ?	3
❖	COMMENT SE DERoule LE RECRUTEMENT ?.....	4
➤	Les entretiens individuels	4
➤	Les fiches de vœux.....	5
➤	Votre recherche personnelle	5
➤	Les entretiens d'embauche en entreprise	6
➤	L'IFRIA vous aide dans votre recherche d'une entreprise d'accueil	6
➤	Vous avez une réponse positive !.....	6
➤	Votre inscription administrative à l'IUT Dijon Auxerre.....	7
❖	JE SUIS APPRENTI(E) DE L'IFRIA BFC	7
➤	Le contrat d'apprentissage.....	7
➤	Les cours	8
➤	Le calendrier d'alternance	8

BIENVENUE DANS L'APPRENTISSAGE POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE !

Vous avez déposé votre dossier de candidature pour la 2^e ou la 3^e année de BUT Génie biologique parcours Sciences des aliments et biotechnologies en apprentissage et vous êtes convoqué(e) à un entretien.

La procédure de recrutement est enclenchée et vous vous posez des questions sur ce qu'il va se passer jusqu'à votre entrée en formation et même au-delà.

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions pendant l'entretien et par la suite.

Ce livret a pour objectif de vous informer sur l'IFRIA BFC, le déroulement du recrutement et votre formation.



QU'EST-CE QUE L'IFRIA BFC ?

L'IFRIA est un Centre de Formation d'Apprentis, donc une école qui dispense des cours par apprentissage. Sa particularité est d'être un CFA hors murs, c'est-à-dire que les cours ne sont pas dispensés directement par l'IFRIA mais par des établissements scolaires partenaires.

Pour le BUT GB SAB, le partenaire pédagogique est l'IUT DIJON AUXERRE, département Génie Biologique.

Le rôle principal de l'IFRIA est de vous accompagner avant, pendant et après votre formation :

- avant : préparer avec vous votre recherche d'une entreprise (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens), vous aider dans la recherche d'un logement, dans vos démarches administratives,...
- pendant : veiller à ce que votre emploi et votre formation se déroulent correctement.
- après : vous donner les informations nécessaires à la recherche d'un emploi, vous transmettre des offres d'emploi, ...

L'IFRIA BFC est financé par les OPCOS (organismes d'Etat dédiés au financement des formations). Il n'y a aucun frais d'inscription ou de scolarité à l'IFRIA BFC, la formation est entièrement gratuite pour les apprentis.

Vos interlocuteurs à l'IFRIA

N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions et pour nous tenir informés de l'avancement de votre candidature !



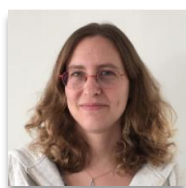
- Aurélie MAJDA, chargée de recrutement
Tél. 03 80 39 69 16 - 07 50 68 87 33 - a.majda@ifria-bfc.fr



- Céline CHEVAUCHET, responsable Pôle Apprentissage
Tél. 03 80 39 69 17- 06 83 04 98 53 - c.chevauchet@ifria-bfc.fr



- Michel HABERSTRAU, directeur
Tél. 03 80 39 69 18 ou 06 07 14 60 66- direction@ifria-bfc.fr



- Stéphanie CAILLE, assistante administrative
Tél. 03 80 39 69 20 – s.caille@ifria-bfc.fr

❖ COMMENT SE DEROULE LE RECRUTEMENT ?

➤ LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

A l'issue de l'entretien, nous allons classer les candidats rencontrés selon 3 catégories :

- **Liste principale** : les candidats que nous avons jugés les plus motivés et possédant les meilleurs dossiers scolaires. Ce sont ceux que nous aiderons en priorité dans leur recherche d'entreprise.
- **Liste supplémentaire** : les candidats ayant un dossier scolaire et / ou une motivation plus faibles. Ce sont ceux que nous aiderons dans un deuxième temps (après désistement des candidats de la liste principale). Nous les accepterons en formation s'ils trouvent par eux-mêmes une entreprise d'accueil.
- **Liste des candidats refusés** : les candidats qui se sont trompés dans leur orientation ou qui n'ont pas un parcours scolaire et / ou professionnel leur permettant d'accéder à la formation avec des chances suffisantes de réussite.

Vous serez informé(e) des résultats des entretiens par email très rapidement.

La capacité d'accueil de la section est de 15 places pour chaque année. La liste principale évolue en fonction des contrats signés.

➤ LES FICHES DE VŒUX

Si votre candidature est placée sur la liste principale, nous vous adresserons une liste d'entreprises qui nous ont fait part de leurs intentions de recrutement d'apprentis pour la rentrée 2023. Vous pourrez choisir celles dans lesquelles vous souhaitez que nous transmettions votre candidature.

Vos vœux doivent nous être retournés impérativement avant le **19 mai 2023**.

Cette liste n'est pas définitive. Nous continuerons à rechercher des postes en entreprises et nous vous les communiquerons au fur et à mesure par email.

Nous nous chargerons de transmettre directement les CV des candidats de la liste principale aux entreprises choisies. Vous n'avez pas besoin de postuler par vous-même dans ces entreprises.

Elles vous contacteront ensuite directement si votre candidature retient leur attention.

➤ VOTRE RECHERCHE PERSONNELLE

Nous vous conseillons de faire des recherches également par vous-même pour multiplier les chances de trouver une entreprise d'accueil.

Pour postuler directement dans des entreprises, vous avez à votre disposition la plaquette de présentation de la formation et le calendrier d'alternance téléchargeables sur la page BUT GB sur www.ifria-bfc.fr

Quelques conditions sont incontournables pour que nous acceptions que vous signiez un contrat avec une entreprise que vous avez trouvée seul :

- Il doit s'agir d'une entreprise de transformation industrielle, de préférence dans le secteur alimentaire.
- Vous devez avoir obtenu le nom et la fonction du tuteur pour que nous nous assurions qu'il ait les qualifications suffisantes pour vous encadrer.
- Les missions qui vous seront confiées doivent correspondre à la formation.



Les conseils de l'IFRIA

- Indiquer sur son CV un numéro de téléphone portable où l'on est joignable, avec un message d'accueil de répondeur correct (par exemple : "Bonjour, vous êtes bien sur le portable de Pierre DUPONT. Je ne suis pas joignable pour l'instant, mais laissez-moi un message et je vous rappellerai").
- Se créer une adresse email comportant nom et prénom (pas de pseudos, diminutif, etc).

➤ LES ENTRETIENS D'EMBAUCHE EN ENTREPRISE

Vous allez être convoqué(e) à des entretiens d'embauche avec des professionnels qui recrutent un salarié pour une durée de 12 ou 24 mois. L'enjeu est important pour l'entreprise comme pour vous !

Les conseils de l'IFRIA



- Il convient de se présenter quelques minutes en avance, vêtu correctement et d'avoir éteint son téléphone portable.
- Vous devez vous être renseigné(e) auparavant sur l'activité de l'entreprise, être capable d'expliquer pourquoi vous voulez faire cette formation et votre projet professionnel.
- Les questions souvent posées : "Quelles sont vos principales qualités et vos principaux défauts ?". Mieux vaut y réfléchir à l'avance !

➤ L'IFRIA VOUS AIDE DANS VOTRE RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL

Notre rôle est de vous aider à trouver une entreprise d'accueil pour vous permettre d'accéder à la formation, mais pour cela il faut que vous acceptiez de "jouer le jeu" en respectant ces quelques consignes :

- Nous fournir un n° de téléphone portable et une adresse e-mail pour que nous puissions vous joindre le plus facilement possible. Nous communiquerons essentiellement par ces deux moyens.
- Nous prévenir de tous vos contacts avec les entreprises (conversation téléphonique, date de l'entretien, réponse positive ou négative, ...)

🔗 Seuls les candidats nous tenant informés et restant en contact avec l'IFRIA pourront être aidés.

➤ VOUS AVEZ UNE REPONSE POSITIVE !

Vos recherches devraient aboutir sur l'accord d'une entreprise pour signer avec vous un contrat d'apprentissage.

Dès que vous aurez décroché cette réponse, vous devez prévenir IMMEDIATEMENT Aurélie MAJDA ou Céline CHEVAUCHET à l'IFRIA BFC.

Si l'entreprise faisait partie des entreprises proposées par l'IFRIA, nous validerons le contrat directement.

S'il s'agit d'une entreprise que vous avez trouvée seul, nous allons vérifier que les conditions sont favorables à un contrat d'apprentissage en BUT GB. En fonction de ces informations, nous accepterons ou non le contrat.

Nous transmettons à l'entreprise un bulletin de confirmation de contrat d'apprentissage qui tiendra lieu d'engagement écrit à vous embaucher en attendant la signature du contrat d'apprentissage.

Ce document a valeur d'inscription définitive au CFA de l'IFRIA BFC. Vous n'avez pas d'autres démarches administratives à effectuer.

L'entreprise doit ensuite se charger de préparer votre contrat d'apprentissage. Elle vous préviendra quand vous pourrez le signer. Cela peut prendre plusieurs semaines.

Si votre entreprise vous pose des questions auxquelles vous ne savez pas répondre, demandez-lui de prendre contact avec l'IFRIA BFC.

➤ VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'IUT DIJON AUXERRE

Vous devrez valider la décision du jury sur le site de l'IUT à partir de début juin pour maintenir votre candidature jusqu'à l'inscription définitive.

Lorsque l'IFRIA BFC vous aura confirmé votre inscription au CFA, vous pourrez finaliser votre inscription administrative auprès de l'IUT. Le service scolarité de l'IUT vous adressera le dossier d'inscription à compléter.



JE SUIS APPRENTI(E) DE L'IFRIA BFC

➤ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui vous donne un statut de salarié(e).

Il vous engage avec une entreprise pour la durée complète de votre formation : 24 mois si vous entrez en 2^e année et 12 mois si vous intégrez la 3^e année. Il débute par une période d'essai de 45 jours de travail en entreprise pendant laquelle votre employeur ou vous-même pouvez rompre le contrat sans préavis.

En tant que salarié(e), vous devez prévenir l'entreprise de vos absences et les justifier par un arrêt de travail établi par un médecin. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une retenue sur salaire.

Vous allez percevoir chaque mois un salaire dont le montant est calculé en fonction de votre âge et de l'année d'exécution de votre contrat d'apprentissage.

Age du salarié	Année de contrat d'apprentissage	Taux applicable (% du SMIC)	Montant du SMIC 35 h	Salaire de l'apprenti en €
18-20 ans	1 ^{re} année	43 %	1 709,28 €	735 €
	2 ^e année	51 %		8752 €
	3 ^e année	67 %		1 145 €
21 à 25 ans	1 ^{re} année	53 %		906 €
	2 ^e année	61 %		1 043 €
	3 ^e année	78 %		1 333 €
26 ans et +	1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année	100 %		1 709 €

*Les montants des salaires sont donnés à titre indicatif (montant du SMIC au 01/01/2023)
En 2^e année de BUT, la rémunération doit correspondre à la 2^e année du cycle de formation.
En 3^e année de BUT, la rémunération doit correspondre à la 3^e année du cycle de formation*

➤ LES COURS

Pour le BUT GB IAB, les cours sont dispensés au département Génie Biologique de l'IUT de Dijon, 7, bd du Dr Petitjean à Dijon.

➤ LE CALENDRIER D'ALTERNANCE

Il est défini pour l'année scolaire et ne peut être modifié (sauf causes majeures).

Vous pouvez le télécharger sur www.ifria-bfc.fr.

Il est impératif que votre contrat d'apprentissage débute au plus tard le jour de la rentrée à l'IUT, soit :

- En 2^e année : le lundi 04 septembre 2023
- En 3^e année : lundi 11 septembre 2023

Les vacances scolaires sont travaillées. Vous aurez droit à 5 semaines de congés payés dans l'année, à prendre sur les semaines en entreprise, en accord avec votre entreprise.

➤ L'HEBERGEMENT

Dijon est une ville étudiante où il est relativement facile de se loger.

Nous pourrions vous accompagner dans votre recherche de logement **seulement lorsque vous aurez trouvé une entreprise d'accueil**. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

<p style="text-align: center;">Studio meublé à la Cité de l'Alternance</p> <p>Studios meublés neufs à destination des étudiants en alternance situés sur le campus dijonnais. Inscription à l'année sur les semaines nécessaires. Tarif : ~ 90 € par semaine. Renseignements et inscription sur le site du CROUS : https://www.crous-bfc.fr/logements/cite-de-lalternance/ Attention : la réservation d'un studio n'est possible qu'après obtention d'un contrat d'apprentissage.</p>	<p>CONFORTABLE PRATIQUE ÉCONOMIQUE PROCHE ➔ Meilleure solution !</p>
<p style="text-align: center;">Centre de Rencontres Internationales et de Séjour</p> <p>Chambres meublées individuelles ou doubles avec salle de bain et Wifi. Service de restauration sur place. Résidence située à 15 minutes en bus du campus dijonnais. Tarif : ~ 40 € la nuit. Renseignements et réservation en ligne : http://www.cri-dijon.com</p>	<p>PRATIQUE DÉPANNAGE POSSIBLE PONCTUELLEMENT</p>
<p style="text-align: center;">La résidence étudiante Saint-Exupéry</p> <p>Large choix de studios de 20 à 25 m² entièrement équipés de la cuisine à la salle de bains. À quelques encablures des commerces, cette résidence est idéale pour les étudiants car seulement à 10 minutes de marche du pôle universitaire. De nombreux services sont également proposés : places de parking, laverie, accompagnement pour les démarches administratives (APL). Loyer mensuel CC : à partir de 415 € https://www.residenceetudiante.fr/residence-etudiante/residence-saint-exupery-dijon.html</p>	<p>LA FORMULE CLÉ EN MAIN SPÉCIALE ÉTUDIANT</p>

BONNE CHANCE



Suivez toute l'actualité de l'IFRIA BFC sur www.ifria-bfc.fr

<https://fr-fr.facebook.com/ifriabfc.fr>

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

